

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence

Bruxelles, 2 mai 2017



1. RÉINVESTIR DANS LE MATERNEL

1. RÉINVESTIR DANS LE MATERNEL

Tout se joue avant six ans...

- Renforcement de l'encadrement (50 Mios €)
- Obligation de fréquentation à partir de 5 ans
- Définition d'un référentiel de compétences
- Détection des besoins spécifiques des enfants

OBJECTIF : Maîtriser la langue de scolarité !



2. LE PRIMAIRE & LE SECONDAIRE INFÉRIEUR

2. PRIMAIRE & SECONDAIRE INFÉRIEUR

Ne pas séparer les enfants, mais valoriser leurs talents et respecter leur rythme d'apprentissage

- Assurer, à 15 ans, un niveau de connaissances de base plus élevé
- Rééquilibrer la place des savoirs par rapport à celle des compétences
- Développer 7 domaines d'apprentissage dont la créativité et l'esprit d'entreprendre

LES 7 DOMAINES D'APPRENTISSAGE

5 domaines spécifiques

LANGUES	EXPRESSION ARTISTIQUE	SCIENCES ET TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none">> Français> Langues modernes> Langues anciennes	<ul style="list-style-type: none">> Dimension culturelle> Disciplines artistiques	<ul style="list-style-type: none">> Mathématiques> Sciences> Géographie physique> Compétences manuelles, techniques et technologiques

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	ACTIVITÉS PHYSIQUES
<ul style="list-style-type: none">> Histoire> Géographie> Sciences économiques et sociales> Philosophie et citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">> Aptitudes physiques> Bien-être corporel et émotionnel

LES 7 DOMAINES D'APPRENTISSAGE

2 domaines transversaux

CRÉATIVITÉ, ENGAGEMENT ET ESPRIT D'ENTREPRENDRE	APPRENDRE À APPRENDRE
<ul style="list-style-type: none">> Organisation et gestion de projets> Gestion de groupes	<ul style="list-style-type: none">> Tirer des enseignements de ses expériences> Identifier ses affinités et ses projets de vie

2. PRIMAIRE & SECONDAIRE INFÉRIEUR

- Favoriser l'orientation grâce aux intelligences multiples
- Passer à une logique d'évaluation continue , avec un dispositif d'accompagnement personnalisé
 - > Remédiation en classe
 - > Plages de remédiation dans la grille horaire
 - > Remédiation possible après les cours

OBJECTIF : Réduire de moitié le redoublement



3. LE SECONDAIRE SUPÉRIEUR

3. LE SECONDAIRE SUPÉRIEUR

Deux filières (4^{ème} – 6^{ème} secondaire) :

- Transition (≈ général et technique de transition)
- Qualifiant (≈ technique de qualification et professionnel)

3. LE SECONDAIRE SUPÉRIEUR

Le qualifiant, un tremplin pour l'emploi

- Liens plus étroits avec le monde du travail (stages, immersion, alternance)
- Liens renforcés entre cours généraux et cours techniques /pratique professionnelle
- Pilotage et régulation de l'offre d'options (métiers en pénurie, observatoire du qualifiant), **avec maintien de l'emploi**

3. LE SECONDAIRE SUPÉRIEUR

Le qualifiant, un tremplin pour l'emploi

- Développement progressif de la CPU (modules + remédiation)
- Passage possible vers le supérieur via une 7^{ème} année ou épreuve complémentaire en 6^{ème}

OBJECTIF : Augmenter le taux d'insertion sur le marché de l'emploi



4. GOUVERNANCE

4. GOUVERNANCE

Le pari de la confiance

- Plans de pilotage à partir de 2018 : l'école se fixe ses objectifs
- Autonomie de gestion renforcée et évaluation ex-post
- Création d'un corps de Délégués aux Contrats d'Objectif (DCO) accompagnant les écoles

4. GOUVERNANCE

Le pari de la confiance

- Accompagnement des écoles en écart significatif de performances
- Renforcement du soutien administratif des directions

OBJECTIF : Développer le leadership pédagogique des directions



5. INVESTIR DANS LES ENSEIGNANTS

5. INVESTIR DANS LES ENSEIGNANTS

- Précision de l'ensemble de la charge des enseignants : présence en classe, préparation & correction, concertation, formation continue et service à l'école
- Amélioration de la formation continuée (1 à 3 jours de plus)
- Evaluation collective et formative

5. INVESTIR DANS LES ENSEIGNANTS

- Diffusion de pratiques collaboratives
- Des conseillers pédagogiques en soutien
- Réduction de la charge des enseignants de pratiques professionnelles (de 28 à 26 heures)
- Carrière en trois étapes

OBJECTIF : Faire évoluer le métier d'enseignant

*« Il faut que la société se mette à aider
l'école plutôt que de lui demander de la
réparer ».*

Alexandre Jardin



6. MISE EN ŒUVRE : LE PHASAGE

> 2017

- **Nouveaux moyens pour l'encadrement en maternelle** (déployés progressivement de 2017 à 2019)
- **Renforts administratifs** pour les directions du fondamental et du spécialisé
- Accélération de la **construction de nouveaux espaces et bâtiments** scolaires
- Lancement de l'étude de faisabilité sur **les rythmes scolaires**
- **Réforme de l'encadrement différencié et intégration d'un indice socio-économique** recalculé sur la base de données individuelles des élèves

> 2018

- Obligation de fréquentation de la 3^{ème} maternelle
- Entrée en vigueur progressive de la gratuité scolaire en maternelle (montée en puissance jusqu'en 2020)
- Des moyens complémentaires pour **lutter contre le redoublement et le décrochage scolaire** (remédiation)
- Déploiement de moyens pour la **réduction des inégalités pour la maîtrise de la langue**
- Mise en œuvre des programmes relatifs à la **prévention en matière de santé** et de lutte contre les assuétudes (arrêt du tabac/cannabis)

> 2019

- Renforcement de l'école inclusive et décroisement de l'enseignement spécialisé
- Mise en œuvre du référentiel pour l'enseignement maternel
- Renforcement de l'approche éducative de l'orientation

> 2020

- Mise en œuvre progressive du nouveau cursus commun

> 2021

- Apprentissage de la deuxième langue étrangère dès la 3^{ème} primaire

> 2027

- Création de la 3^{ème} année secondaire du cursus commun

> 2028

- Réorganisation de l'enseignement secondaire supérieur en une filière de transition et de qualification